

Soutien et spiritualité

Vous ou votre famille avez besoin de soutien ? De nombreuses associations de santé peuvent également vous apporter conseils, soutien moral et accompagnement. Plusieurs lieux de recueillement spirituel sont également à votre disposition.



Représentants des cultes

Les représentants des cultes des différentes confessions religieuses peuvent vous rendre visite si vous en exprimez le désir auprès du cadre de santé ou de l'infirmier de l'unité d'hospitalisation ; vous pouvez également les contacter directement aux numéros suivants :

- > Culte catholique : 06 89 62 11 99
- > Culte protestant (Église réformée de Rennes) : 06 71 63 11 98
- > Culte orthodoxe : 06 08 54 72 96
- > Culte musulman - Centre culturel islamique : 06 85 81 09 25
- > Culte bouddhiste : 06 86 40 01 13
- > Culte judaïste : 07 69 97 05 89 – mail : contact@acciesafrennes.fr (ou contacter l'aumônerie catholique)

Lieux de recueillement

Culte catholique :

Pontchaillou

Chapelle bloc hôpital (10^e étage) : messe chaque jeudi à 14 h et tous les 15 jours le samedi (semaine impaire) à

9 h.

Hôpital Sud

Chapelle au sous-sol (niveau -1) : messe tous les 15 jours le samedi (semaine paire) à 9 h.

Pavillon Damien Delamaire - Hôtel-Dieu

Salle les Glénans : messe tous les 15 jours le vendredi (semaine paire) à 15 h.

La Tauvrais

Salle d'animation (rez-de-chaussée) : messe tous les 15 jours le vendredi (semaine paire) à 15 h.

> IL N'EXISTE PAS DE LIEUX DE RECUEILLEMENT MULTI CULTUEL

Les rites funéraires

LES RELIGIONS	LES RITES
Eglise catholique romaine	Pas de rite funéraire particulier à respecter pendant ou après le décès en dehors d'un temps de prière si la famille le désire Cas particulier du baptême d'un enfant : Si les parents souhaitent que leur enfant soit baptisé, contacter l'aumônerie catholique. Aucun baptême ne peut avoir lieu après le décès de l'enfant.
Eglise réformée protestante	Pas de rite funéraire particulier à respecter
Eglise orthodoxe	Après le décès, le corps est lavé, parfumé et revêtu d'habits propres. La tête est orientée vers l'Est, les paupières et la bouche sont fermées, les avants bras sont croisés sur la poitrine et les mains tiennent une icône.
Islam	Les rites funéraires seront organisés par l'imam
Judaïsme	Lors de l'agonie : la présence des proches est indispensable. Tout geste qui pourrait, ne serait-ce qu'involontairement, hâter le décès est prohibé. Après le décès : faire appel de préférence à un rabbin pour les rites funéraires ; Déposer le défunt au sol, bras le long du corps et bouche fermée. Fermer ses yeux (geste à effectuer de préférence par un membre de la famille). Couvrir le corps dans sa totalité (visage compris) avec un drap. Après le recouvrement du corps, plus personne ne peut voir les traits du défunt.
Bouddhisme	Pas de rite funéraire particulier



This site uses cookies to enhance your navigation and improve the content offered to you. However, you can disable them at any time.

✓ OK, ACCEPT ALL

PERSONALIZE

